



PLATEFORME JEUNES

Offres transitoires : semestres de motivation - Procédure d'inscription

Sur mandat du comité de pilotage de la Plateforme Jeunes et afin de procéder à l'orientation la plus adéquate du candidat à une offre transitoire, il est nécessaire de récolter certaines informations auprès des conseiller/-ère-s en orientation et des enseignant-e-s du cycle d'orientation. Il va de soi que toutes les données récoltées ne seront connues et traitées que par les membres de la PLATEFORME JEUNES. Elles seront utilisées avec respect et discrétion.

La procédure d'inscription aux **semestres de motivation** est la suivante :

1. Formulaire d'inscription

L'élève sans solution de formation professionnelle à la fin du Cycle d'orientation (CO) se rend chez son/sa conseiller/-ère en orientation qui lui remet le formulaire d'inscription, qui comprend également une formule de consentement du/de la représentant-e légal-e.

Dès que le formulaire de base est signé par le/la représentant-e légal-e, le/la conseiller/-ère en orientation et l'enseignant-e complètent les rubriques qui les concernent.

Dès que le document est rempli, l'élève prend connaissance des réponses. Il/Elle complète les questions le concernant.

2. Renvoi des documents

L'élève retourne les documents auprès du Service de la formation professionnelle selon les délais ci-dessous.

3. Répartition des élèves

Le Service de la formation professionnelle transmet les inscriptions aux membres de la Plateforme Jeunes. Ces derniers procèdent à une première analyse des dossiers d'inscription et convoquent, dans certaines situations, l'élève pour un entretien.

Aussi, il est impératif que l'élève informe la Plateforme Jeunes dès qu'il a trouvé une autre solution.

4. Délais

| | |
|--|---|
| Délai de retour des inscriptions (sauf cas particuliers) | 24 juin 2011 |
| Réponse envoyée au candidat | au plus tard le 22 juillet 2011 |
| Périodes d'entretiens individuels | 11 juillet au 29 juillet 2011 et dès le 16 août 2011 |

Pour les inscriptions **déposées après le 8 juillet 2011**, une réponse sera envoyée au/à la candidat-e au plus tard 3 semaines après réception de l'inscription. Ces inscriptions seront traitées selon l'ordre chronologique de leur arrivée et l'entrée éventuelle au SeMo (semestre de motivation) se fera selon les places effectivement disponibles.

Le SeMo est une mesure du marché du travail prescrite par la Loi fédérale sur l'assurance-chômage obligatoire et l'indemnité en cas d'insolvabilité (LACI). Les participant-e-s devront s'inscrire auprès de l'office du travail de leur commune dès réception de leur confirmation d'admission !

Renseignements : Plateforme Jeunes - e-mail : PFJeunes@fr.ch - 026 305 97 52

Si vous ne trouvez pas la salle d'entretien : 026 305 26 14